



# L'écho du CSE DTSI

## Le collectif CGT au CSE DTSI

### titulaires :

Sylvie Amisse (DISU)  
 Géraldine Candida (UPR SE)  
 Laïla Chatraoui-Mouchrih (DSI)  
 Nathalie Gomes (PFS)  
 Rémy Chiménes (DSI)  
 Joël Conte (DISU)  
 Noël Dreano (UPR IdF)  
 Fabrice Lebrun (UPR SO)

### suppléants :

Nora Laadri (PFC)  
 Elisabeth Guibert (DSI)  
 Laurent Bouix (DTR)

### représentant syndical :

Thierry ROY (DTR)

Date de parution  
 3 février 2023

## Edito : Nos retraites ! Nos salaires ! Nos emplois !

Nous avons un gouvernement qui qualifie d'avancée sociale son projet de départ à la retraite à 64 ans, et en même temps, nous avons Orange, qui encourage ses salariés à cesser toute activité avant l'âge légal de la retraite, sans recrutement ni transfert de compétences entre générations. De qui se moque-t-on ?

Augmenter les salaires : A court terme, dans le système actuel, cela représente :

- 9 milliards de cotisations supplémentaires pour la branche retraites pour une hausse des salaires de 5% dans le privé.
- 1,25 milliard de cotisations retraites pour une hausse du point d'indice de 5%. Si le point d'indice avait suivi l'inflation depuis 2010, ça ferait 5 milliards d'euros de cotisations supplémentaires dans les conditions actuelles.

Depuis 3 ans la direction d'Orange torpille les négociations salariales avec des propositions provocatrices ne permettant pas de réunir les signatures d'organisations syndicales représentant la

majorité des salariés. Elle s'est ainsi octroyée trois décisions unilatérales au rabais de suite, provoquant une baisse du pouvoir d'achat des salariés d'Orange de 7% sur les deux dernières années !

Créer des emplois au lieu de les détruire : plus d'emplois c'est plus de cotisations sociales et donc plus de financement de nos retraites. Or, chaque année, Orange SA détruit plusieurs milliers d'emplois dont une partie est ensuite recréée en filiale ou à la sous-traitance avec des rémunérations, des avantages et des conditions de travail amoindries et la DTSI est une très bonne élève.



## La DTSI externalise le risque!

Le 15 octobre 2022 un accident de travail a entraîné la mort d'un jeune sous-traitant de 29 ans et le handicap d'un jeune de 24 ans.

L'UPRSE était la donneuse d'ordre pour cette extension d'un Réseau d'Initiative Public (RIP), il n'en demeure pas moins que les poteaux à remplacer sont propriété d'Orange et sont implantés sur le territoire d'Orange France.

Pour limiter plus que fortement ce genre d'accidents de travail, pour les faire disparaître, la CGT réitère sa demande de réinternaliser les activités techniques et de mettre en œuvre un plan national d'enfouissement des réseaux.

C'est le prix à payer parce que les vies valent bien plus, beaucoup plus, incommensurablement plus que les profits.



## Externalisation d'activités cœur de réseau mobile: TOP DEPART !

Le pas est franchi : la direction de DTSI initialise la réalisation d'activités cœur de réseau mobile vers des pays à bas coûts salariaux. On a déjà vu cela s'appliquer au sein de la direction DSI avec externalisation d'activités SI (maintenance, développement logiciel, etc...) vers la filiale Sofrecom au Maroc ou en Tunisie. La supervision du réseau d'accès mobile et l'exploitation d'une partie du réseau de transmission France étaient déjà partie vers la Roumanie. Maintenant la direction fait de même avec des activités cœur de réseau mobile en les transférant en filiale vers Roumanie et Pologne.

Malgré les alertes des salariés qu'a porté la CGT concernant tous ces dossiers (lourdeur des processus, ping pong entre France et filiales, manque de compréhension des spécificités du réseau français, ...) la direction n'entend pas et persiste : « on va travailler de plus en plus avec les filiales du groupe ». Cela n'augure rien de bon pour l'emploi à Orange en France puisque le coût salarial va forcément entrer dans les paramètres de traitement des activités et cela même si le bilan carbone actuel d'un français reste inférieur à celui d'un roumain ou d'un polonais par exemple...

Seules l'action et la mobilisation des salariés concernés pourront peser sur ces choix : la CGT sera toujours là pour vous accompagner !



## Les immeubles d'Orange! Energivores ou pas!

Orange se glorifie des prix reçus lors du concours « bouclier CUBE » qui récompense les économies d'énergie dans les bâtiments tertiaires.

La CGT s'étonne que parmi les bâtiments primés à Orange ne se trouve aucun site des nouveaux campus.

Avec sa stratégie immobilière, Orange devrait recevoir le premier prix en dégradation des conditions de travail des salariés ! Toutes les expertises faites lors de ces projets immobiliers le confirment, de même que l'expertise Technologia sur les espaces dynamiques. Seule la logique financière prime aux yeux de notre direction.

Alors que Orange poursuit sa réduction du parc immo-

bilier, avec un seul objectif : « Scale Up », la CGT a dénoncé en Comité Social Economique Central (CSEC), la poursuite de la stratégie immobilière avec le but inavoué de faire porter au domicile du salarié les charges qui incombent à l'entreprise. Pour la CGT une seule solution existe le rapport de force, pour ramener les lieux de travail à proximité des lieux de vie des salariés.

La CGT accuse Orange de mener une politique immobilière déguisée gorgée de pression pour le salarié dont les conditions de travail se dégradent (nuisance sonore, trop froid, trop chaud...).

C'est en luttant ensemble et avec la CGT que nous vaincrons.



Lien vers la déclaration préalable de la CGT au CSE DTSI de janvier 2023

Vous souhaitez nous contacter pour adhérer à la CGT Fapt Orange

Contactez la CGT Fapt Orange

